

**PROCES – VERBAL**  
**des délibérations du conseil municipal**

Séance du 12 septembre 2014

\*\*\*\*\*

Nombre de conseillers élus : 11  
Nombre de conseillers en fonction : 11  
Nombre de conseillers présents : 10

Sous la présidence de monsieur le maire.

Membres présents : GROELL Geneviève, HEIMBURGER Michel, MANSUY Joël, SCHERRER Didier, PEQUIGNOT Daniel, RUSCH-COLOM Maeva, FISCHER Jean-Lou, GROSDÉMANGE Stéphanie, DA COSTA Nathalie, WELKER Caroline.

Membre excusé : STENGER Frédéric.

\*\*\*\*\*

Monsieur Joël Mansuy, maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée et espère que chacun a passé d'agréables vacances.

**1) Approbation du compte rendu du 20 juin 2014.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte rendu du 20 juin 2014.

**2) Signalétiques du verger communal – 2<sup>ème</sup> tranche.**

Le maire donne la parole à Michel Heimburger, conseiller, en charge du verger communal. Il informe l'assemblée que le piquetage afin de délimiter l'emplacement du chalet a été réalisé. Les travaux de terrassement seront réalisés très prochainement par l'ouvrier communal et le montage du chalet devrait avoir lieu au courant du mois d'octobre par l'entreprise Naturabois de Cernay.

Cette année malheureusement, les abeilles du verger communal ne régaleront par les papilles des aînés du village. Comme ce fut le cas l'année dernière lors de la remise d'un pot de miel à chaque participant à la fête de Noël.

Il signale également que malgré le rajout de fil barbelé autour des différents arbres fruitiers, certains arbres ont été abimés par les bovins en pâture dans le verger. Il semble aussi nécessaire de prévoir un nettoyage mécanique annuel et de préférence avant la saison hivernale.

Le maire reprend la parole et soumet au conseil municipal le devis pour la seconde tranche du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Hautes-Vosges. Celui-ci comporte essentiellement des panneaux pédagogiques sur la vie du verger, les habitats du verger traditionnel et le cycle des saisons pour un montant de 8000 €. Le conseil municipal accepte ledit devis. Ce projet sera comme pour la première tranche subventionné par le Conseil général.

### **3) Transfert des pouvoirs de police spéciale du maire au président de la CCTC.**

Le maire donne lecture du courrier du président de la Communauté de communes de Thann-Cernay (CCTC) qui s'adresse à l'ensemble des maires des communes membres. Compte tenu que la CCTC dispose de la compétence en matière d'eau et d'assainissement et de celle de la gestion des déchets ménagers, il est automatique que le transfert des pouvoirs de police spéciale du maire au président se fasse de plein droit. Le maire soumet cette proposition à l'assemblée. D'un commun accord, le conseil municipal accepte ledit transfert pour les compétences énumérées ci-dessus.

### **4) Désignation des délégués pour la commission locale d'évaluation des transferts de charges.**

Le maire suggère à l'assemblée de reconduire les anciens délégués. A savoir :

FISCHER Jean-Lou : délégué titulaire,  
MANSUY Joël : délégué suppléant.

Le conseil municipal accepte ladite proposition.

### **5) Désignation d'un représentant référent « plan climat » au sein du Syndicat mixte du Pays Thur Doller.**

Le Syndicat mixte du Pays Thur Doller a demandé à la commune de désigner un représentant « plan climat ». Le maire énumère les thèmes des actions menées sur le territoire : des installations d'énergies renouvelables, économies dans l'éclairage public, soutien aux filières courtes .... Par ce biais, la commune a entrepris un diagnostic énergétique à la mairie - école ainsi qu'à l'école maternelle. Le maire propose de nommer Maéva Colom-Rusch et indique que la première réunion aura lieu vendredi 10 octobre au pôle ENR à Cernay.

### **6) Appel à projets : guide des aides 2015 au Conseil général.**

Le maire explique à l'équipe municipale que pour obtenir un soutien financier de la part du Conseil général, les appels à projets pour l'année 2015 doivent être déposés à l'avance pour instruction. Voici les projets :

- réfection du chemin du Hohlaweg,
- réfection du chemin après le pont du Hinterdorf,
- travaux d'enrochement dans la rue des Rochelles,
- travaux rue des Buissonnets : seconde tranche.

### **7) Communications.**

#### **Rapports d'activités 2013 du service des déchets ménagers et de l'eau et de l'assainissement de la CCTC**

Jean-Lou Fischer, premier adjoint, présente le rapport d'activités pour les services déchets ménagers. Il retrace la partie historique, le fonctionnement avant d'exposer les chiffres. Pour le rapport de l'eau et l'assainissement, il évoque les consommations, ainsi que les travaux sur les réseaux.

## **Avenant contrats de travail**

Stéphanie Grosdemange, seconde adjointe, informe l'assemblée que, suite à la mise en place des nouveaux horaires scolaires et à la diminution du temps de travail, il y a eu lieu de revoir les horaires du personnel travaillant en collaboration avec le service scolaire. Estelle Argentieri, ATSEM, souhaite diminuer son temps de travail de quatre demi-journées de présence à deux demi-journées. De ce fait, Stéphanie Hartmann, ATSEM, augmentera son temps de travail à raison de deux demi-journées de son binôme et d'une demi-journée représentant le mercredi matin. Suite à ce changement, elle ne pourra plus assumer la partie consacrée au ménage ni en partie au transport des bacs pour le service de la cantine. Ces missions seront attribuées à Caroline Hergalant, agent d'entretien et accompagnatrice périscolaire et viendront s'ajouter à ses tâches.

Un contrat aidé a été proposé à Dan Vo pour la gestion des gîtes ruraux. Celui-ci étant financé par l'Etat à raison de 95 % sur une base de 20 h par semaine à compter du 15 août pour une durée initiale de six mois.

Le contrat aidé qu'occupe Samuel Perrez arrive à terme en mars. Compte tenu de son statut de travailleur handicapé, le conseil souhaite obtenir une prolongation de contrat tout en maintenant les conditions initiales.

## **Rénovation de la carte des sous-préfectures**

Le maire présente la carte de la situation actuelle et celle comportant les nouveaux arrondissements. Pour la commune, pas de changement compte tenu que la sous-préfecture située à Thann reste en place.

## **Chasse**

Le maire informe le conseil municipal que le locataire de la chasse communale souhaite reconduire le bail pour la nouvelle période de chasse. Le maire explique que Mme Anne-Marie Singer, propriétaire du Niederwyhl, souhaite obtenir son droit de chasse en tant que réservataire pour la période de chasse 2015-2024. Propriétaire de terrains de plus de 25 hectares d'un seul tenant, ce droit lui est réservé. De ce fait, cette surface ne sera plus exploitée par le locataire de la chasse communale et viendra en déduction aussi bien au niveau de la surface qu'au niveau du montant du loyer.

## **Motion pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat**

Le maire donne lecture du courrier de l'Association des maires de France concernant la baisse massive des dotations de l'Etat. Après différents échanges, le conseil municipal décide de soutenir cette motion de soutien.

## **8) Divers.**

### **Programme de mise en accessibilité extérieure de la mairie-école**

Des travaux en été entrepris dans la cour de l'école, à l'arrière du bâtiment de la mairie-école, pendant les congés scolaires de cet été afin que la cour soit opérationnelle dès la rentrée de septembre. Il reste à entreprendre dans un second temps la partie signalétique. A toute fin utile, une personne à mobilité réduite sera de passage la semaine prochaine afin de proposer des suggestions pour accueillir ce type de personnes.

## **Gazette « L'Echo du Bourbach »**

Le maire donne lecture du courrier de Frédéric. Le maire demande à chaque élu désireux d'intégrer le groupe de travail de se faire connaître. Les membres sont : Maéva Colom-Rusch, Nathalie Da Costa, Caroline Welker-Jenn, Frédéric Stenger, Joël Mansuy. Une réunion aura lieu prochainement afin de définir la périodicité, le contenu ...

### **Journée citoyenne**

La journée citoyenne aura lieu samedi 27 septembre de 13 h 30 à 17 h30. Le comité organisateur se réunira le 23 septembre afin de définir les différentes tâches.

### **Commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération**

Le maire propose de créer un comité organisateur pour cette manifestation. Celui-ci sera ouvert à toute personne du village souhaitant rejoindre le groupe. Les membres du conseil seront les suivants : Didier Scherrer, Caroline Welker-Jenn, Stéphanie Grosdemange, Daniel Pequignot, Michel Heimburger, Geneviève Groell.

### **Antenne relais**

Le maire a appris hier d'une habitante qu'une antenne relais Free serait implantée prochainement sur le pylône TDF existant au col du Schirm. Le maire se déclare fort surpris de n'avoir à ce jour reçu aucune information officielle à ce sujet.

### **Tarifs des consommables - Régie des gîtes**

Il a été proposé pour une plus grande égalité à fixer des nouvelles conditions pour le forfait de la consommation de l'eau. Un forfait sera appliqué à raison de 0,50 € par nuitée et par personne.

Lors de la dernière livraison des sacs de granulés de bois, une augmentation du prix a été signalée. En conséquence, le prix du sac de 15 kg sera désormais facturé 6 €.

Le conseil municipal accepte les dits tarifs qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014.

### **Motion de soutien à la brigade verte**

Lors du comité syndical qui a eu lieu le 24 juin, il a été évoqué la mise en place d'une motion de soutien à la brigade verte. Le but étant de préserver le dispositif et le fonctionnement actuel de la structure. L'avenir de la structure est d'actualité et il appartient de trouver des solutions pour ne pas la disloquer. Depuis sa création il y a 25 ans, son fonctionnement a fait ses preuves auprès des élus, de la population et des différentes institutions. La signature d'une convention de partenariat avec la gendarmerie et la brigade verte en date du 19 juin est bien la preuve d'une telle coordination. Le conseil municipal à l'unanimité soutien cette motion en faveur du maintien de la brigade verte.

### **Chemin du Baeselbach**

Le locataire des terrains situés le long du chemin du Baeselbach a entrepris la pose d'une clôture. Or, les piquets sont actuellement très près du chemin et risquent de gêner les utilisateurs. Le maire demande à l'exploitant de déplacer les piquets afin de remédier à cette situation le plus rapidement possible.

## **Remerciements**

Caroline Welker-Jenn, en son nom et au nom de son époux, souhaite remercier les membres du conseil municipal pour l'attention témoignée à l'occasion de leur mariage.

## **Construction d'un abri rue du Schirm**

De nombreux habitants s'interrogent sur les travaux menés par le propriétaire du terrain situé à proximité du verger communal. Après renseignements pris auprès des services de la direction départementale des territoires, le propriétaire a uniquement la possibilité d'améliorer et ou de reconstruire à l'identique par rapport au bâtiment existant.

## **Matériel informatique à l'école maternelle**

Le matériel informatique de l'école maternelle montre d'importants signes de fatigue. Lors du dernier conseil d'école, il a été proposé dans un premier temps de remplacer uniquement le poste de l'enseignante. Le conseil municipal donne son accord de principe pour le remplacement dudit poste.

## **Opération point à temps**

Une opération de point à temps aura lieu très prochainement dans l'ensemble des rues du village.

## **Signalétique**

Comme évoqué lors d'une précédente réunion, l'implantation de la signalétique Sans interdit sauf riverains à chaque entrée de la rue des Rochelles est nécessaire.

## **Chemin de la rue du Maienberg reliant la rue du Felsenberg**

A proximité du chemin se trouve un poteau en bois de France Télécom. Celui-ci comporte un tendeur qui est fixé au sol dans l'axe de passage des usagers. Une demande sera transmise au service concerné pour remédier à ce désagrément.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 22 h 45.